

[Text]

Mr. Horner: Let me understand this. The DAR runs through Hantsport to Truro, and the rest is CNR.

Mr. Holmes: Right.

Mr. Horner: What would be that distance?

Mr. Holmes: Sixty-two miles.

Mr. Horner: Has the CNR granted any permission to run trains over that distance? Or do you think there could be an agreement worked out for a rationalization of that line use?

Mr. Holmes: This would involve an engine and quite an involved process between the two rail carriers and the federal government and so on. But we are recommending that it should be looked into.

Mr. Horner: It used to be when I was moving some cars around, that it cost \$5 a car to ship from a CP line to a CN line. Would this rate be greater than that, or less? This is years ago, mind you, but would it amount to more or less than that amount?

Mr. Holmes: In the appendix in the back there, it indicates the differential, Halifax in favour of Hantsport. We are primarily interested in carload rates, and our commodities move across 45. You see the case of Calgary, for example, with a differential of 16 cents per hundredweight. And now if you multiply that by a car of 25,000 pounds, that would give you your answer. In the case of Winnipeg, of course, Winnipeg and Saskatoon, it has a differential of 18 cents on a car of say 25,000.

Mr. Horner: Just looking at that quickly, that looks like, in the Calgary case, \$58, which is quite a substantial amount. Have you taken this case to the railroads or to the Transport Commission, this newly formed body, the Canadian Transport Commission? Have you made any attempt to appeal to them for...?

Mr. Pugsley: Not as yet, but it is definitely in the realm of possibility for the future.

Mr. Horner: Well, I would recommend that you do that, and I would be very interested in hearing a reply on it, because I think that Canadians and shippers generally should make themselves more aware. It is a newly formed body, and I think the Chairman of the Committee and the rest of the Committee

[Interpretation]

Mr. Horner: Je ne suis pas sûr de comprendre ce que vous venez de dire. Le Dominion Atlantic Railway va de Hantsport à Truro, et le National-Canadien fait le reste?

Mr. Holmes: C'est exact.

Mr. Horner: Et quelle serait la distance?

Mr. Holmes: Soixante-deux milles.

Mr. Horner: Le CN a-t-il obtenu la permission de faire le parcours sur la même ligne? Est-ce qu'à votre avis, on pourrait en venir à un accord pour rationaliser l'emploi de cette ligne?

Mr. Holmes: Cela supposerait l'emploi d'une locomotive et une série d'ententes complexes entre les deux sociétés ferroviaires et le gouvernement fédéral, etc. Mais nous recommandons qu'on étudie la chose.

Mr. Horner: Autrefois, pour déplacer des wagons, il en coûtait \$5 pour faire passer un wagon de la ligne du CP sur la ligne du CN. Est-ce que le taux est demeuré le même? Il y a quelques années de cela, et je me demande si le taux est resté plus ou moins le même.

Mr. Holmes: Dans l'Annexe, à la fin du mémoire, vous verrez quel est le taux différentiel entre Halifax et Hantsport, en faveur de cette dernière localité. Nous nous intéressons surtout au taux par wagonnée, et nos produits traversent la frontière américaine. Voyez le cas de Calgary, par exemple, où le taux différentiel est de 16 cents du cent livres. Si vous faites le calcul pour un wagon de 25,000 livres de capacité, vous aurez la réponse à votre question. Dans le cas de Winnipeg, bien entendu, Winnipeg et Saskatoon, il y a un taux différentiel de 18 cents, pour un wagon, disons, de 25,000 livres.

Mr. Horner: En faisant le calcul rapidement, on arrive, dans le cas de Calgary, à \$48., ce qui représente une somme assez substantielle tout de même. Est-ce que vous en avez parlé aux sociétés de chemin de fer ou à la Commission canadienne des transports?

Mr. Pugsley: Non, pas encore, mais c'est certainement possible dans un avenir assez rapproché.

Mr. Horner: Je vous recommanderais de le faire et je serais vraiment intéressé à entendre la réponse que vous obtiendrez, parce que je pense que les Canadiens et les expéditeurs dans l'ensemble devraient être plus conscients. La Commission est un nouvel organisme, et je pense que le président et les